



SEANCE du 26 novembre 2019

Convocation le 21.11.2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Étaient présents : Virginie BILLARD-GARNICHAT, Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, François FERAT, Madeleine LAURIER, André DENEVERS formant la majorité des membres en exercice.

Absente :

Absente excusée : Muguette ARVOIS,

Absente ayant donné procuration : Muguette ARVOIS a donné procuration à Madeleine LAURIER

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.

Le compte rendu de la séance du 24 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

En vue du renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de SAUDOY, les propriétaires désignés sont : Ulysse BILLARD, Jean-Marc CODRON, Fabrice REMY, Jean-Christophe LEGLANTIER et Gilles LEGLANTIER.

APPROUVE l'état d'assiette pour 2020 réservé aux affouages dans les parcelles 26, 10 et 12 de la forêt communale.

APPROUVE pour 2020, le programme de travaux d'entretien mécanique (broyage) dans les parcelles 7, 27 et 3, et sur une partie des bords de voirie à l'épareuse (broyage fossés).

DECIDE d'octroyer une subvention de 50 €/élève, pour les 15 élèves du groupe RPI (Fontaine-Denis, Barbonne et Saudoy), domiciliés à Saudoy et qui participeront à un séjour scolaire dans le cadre du projet d'école 2019/2020. AUTORISE les virements de crédits nécessaires au budget de l'année en cours.

FINALISE le choix des colis de Noël au profit des personnes âgées en précisant les critères d'attribution pour être bénéficiaire. L'alternative proposée au colis est une sortie déjeuner/théâtre organisée le dimanche 19 janvier 2019. Sur 75 bénéficiaires, 48 ont choisi le colis et 27 ont choisi la sortie théâtre.

La population a été associée à la sortie moyennant une participation de 45 €. Au final, 50 personnes sont inscrites.

Questions diverses :

M. le Maire :

- rapporte sur l'état d'avancement des travaux de réhabilitation du Foyer Rural.
- donne lecture du compte-rendu de la réunion du 5/9/2019 du comité de pilotage « convention de ruralité » dont le but est de trouver un accord de principe sur une nouvelle organisation des écoles du RPI de Fontaine-Denis-Barbonne-Fayel et Saudoy et de l'école de Gaye. La question sera remise à l'ordre du jour après les élections municipales de mars 2020.
- Une nouvelle proposition de remplacement de lampes sera soumise au SIEM pour 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à Saudoy, le 29 novembre 2019



Le Maire,
M. Jean-Christophe LEGLANTIER

Diffusion :

Affichage (panneau Mairie)

Site internet de la commune : www.saudoy.fr